



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PROTECTION DU PONT COUVERT DE ROUTHIERVILLE LES EFFORTS DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA PORTENT FRUIT

Amqui, le 19 mai 2009. La MRC de La Matapédia accomplit un pas important dans ses démarches visant à protéger et mettre en valeur le pont couvert de Routhierville. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, a effectivement émis le 26 mars dernier un avis d'intention afin de classer la structure de 1931 en vertu de la *Loi sur les biens culturels*.

Le classement est un statut de protection octroyé par le Gouvernement du Québec afin de protéger des biens culturels mobiliers ou immobiliers qui ont une signification patrimoniale importante au niveau provincial. Ce statut exige entre autres du propriétaire du bien visé par le classement qu'il en préserve l'intégrité patrimoniale. Dans le cas du pont de Routhierville, les éléments structuraux, les revêtements et la toiture sont entre autres des éléments visés par le classement. Pendant toute la période de validité de l'avis d'intention, soit une année, tous les intervenants concernés doivent agir comme si le bien était déjà classé. Au cours de cette période, la Ministre prendra l'avis de la Commission des biens culturels du Québec et procédera, le cas échéant, au classement du pont.

Rappelons que c'est à l'hiver 2004 que le Comité de survie du pont de Routhierville a élaboré, de concert avec la MRC de La Matapédia, une demande au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCFO) afin de procéder au classement de ce bien en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. Après la dissolution du comité de citoyens en 2006, la MRC de La Matapédia a assuré le suivi de la demande de classement auprès du MCCCFO parallèlement à un projet de restauration complète acheminée au ministère des Transports du Québec.

Le pont de Routhierville est une structure de bois de type *Town* québécois d'une longueur de 78,53 mètres, ce qui en fait le plus long pont couvert au Bas-Saint-Laurent. Il est l'héritage d'un savoir-faire typiquement québécois et témoigne de la colonisation matapédiennne. De plus, il occupe une position stratégique sur le plan du développement et de la rétention touristique, puisqu'il est situé à la porte d'entrée ouest de la MRC de La Matapédia sur le circuit touristique gaspésien.

- 30 -

Source : Joël Tremblay, agent de développement culturel, MRC de La Matapédia
Téléphone : 418 629-2053, poste 107
Télécopieur : 418 629-3195
Courriel : j.tremblay@mrcmatapedia.qc.ca